

## **DECLARATION DES ELUS SALARIES CFDT et CGT A LA CHAMBRE D' AGRICULTURE DES HAUTES-PYRENEES**

Par leur vote les salariés de l'agriculture et de l'agro-alimentaire attendent de la Chambre d'Agriculture qu'elle s'occupe des problèmes de l'amélioration des conditions et d'orientation d'emploi dans le département.

### **La Mandature qui se termine est catastrophique.**

Suppression d'emplois, licenciements :

△ Accouvoirs du Magnoac, CUMA, Euralis, UAC, Champignonnières, Maison de l'agriculture, départs à la retraite non remplacés, exploitations forestières etc...

Dans le cadre des fusion suppression de postes :

- ✓ MSA
- ✓ Viticulture
- ✓ Insémination Artificielle - CEB

## **LES PROBLEMES DE CONDITIONS D'EMPLOI**

Les salaires diminuent. Les départs de l'entreprise ne sont remplacés que par des embauches de moindre qualification (et salaire). Le recours aux heures supplémentaires non payées se généralise. Le personnel hors convention collective se développe tandis que l'application des conventions collectives exclut des progressions de carrière valorisant les acquis de compétence. La pression aux performances quantitatives prend des formes inhumaines (travail à la tâche, statut de mandataires, etc...) et atteint l'intégrité physique au travail).

## **LA PRECARITE SE DEVELOPPE**

Le temps partiel imposé se développe dans toutes les branches et sans contrepartie. Les "défauts d'assujettissement" entraînant un revenu annuel très inférieur au SMIC, une impossibilité de bénéficier des droits sociaux indispensables (sécurité, congés payés, intempéries, formation continue, etc ...). Le développement inacceptable du régime des mandataires dans notre département, qui ne bénéficient ni du salaire minimum ni de la protection contre les accidents du travail ni des perspectives d'une retraite décente.

L'inquiétude des salariés est à son comble quand les employeurs agricoles profitent des regroupement d'organismes pour niveler par le bas toutes les conditions d'emploi des salariés.

### **LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DOIT SOUTENIR LES SALARIES !**

△ En soutenant une agriculture dynamique, diversifiée et respectueuse de l'environnement.

△ En soutenant le développement et la défense de toutes les filières de développement durable aptes à produire des emplois de qualité, végétales et animales : filières bois, pépinières, filières céréales de qualité, légumes, porcines, fruitière, avicole et gras, ovine, laitière, bovine, piscicole et leur prolongements agro-touristiques.

### **LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES**

- Pour le travail à temps complet
- Pour la reconnaissance de la pénibilité de certains travaux
- Pour la généralisation des Conventions Collectives et de l'existence du dialogue social dans les sites et au niveau du département
- Pour le soutien des structures inter entreprises départementales (CHSCT, Formation continue des salariés...)
- Pour une véritable protection sociale complémentaire

***Pour tout cela, un véritable Service Salarié, doté de moyens de fonctionnement suffisant doit exister à la Chambre avec une véritable intégration des représentants des salariés qui demandent à siéger au Bureau de la Chambre d'Agriculture.***